



ARMP AUTORITÉ DE
RÉGULATION DES
MARCHÉS PUBLICS
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Secrétariat Permanent
Commission de Règlement de Différends
N°2022-08/PR/ARMP/SP/SA
RÔLE DU MARDI 08 MARS 2022

Lieu : Salle de réunion de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics sise à Gbégamey

N° d'ordre	Référence	Requérant	Requis	Motif de la saisine/Auto-saisine	Observations
01	N°0324-2022	Société « BENOTECH »	ATDA Borgou Sud, de la Donga et des Collines (Pôle 4)	Recours pour se faire rétablir dans ses droits	
02	N°0326-2022	Société Générale des Travaux (SGT)	ATDA Ouémé- Atlantique- Littoral- Mono	Recours administratif en contestation de la décision d'attribution d'un marché	
03	N°0254-2022	Société Générale des Travaux (SGT)	Port Autonome de Cotonou	Recours en contestation des motifs de rejet de son offre	
04	N°0123-2022	Itchi Gnon AYINDO	Agence Nationale de Promotion des Patrimoines pour le Développement du Tourisme (ANPT)	Recours en contestation du classement issu de l'évaluation des CV	
05	N°0123-2022	Itchi Gnon AYINDO	Agence Nationale de Promotion des Patrimoines pour le Développement du Tourisme (ANPT)	Auto-saisine de l'ARMP	



06	N°0345-2022	- Société Générale des Travaux (SGT) - la société « Centrale Intermondiale d'Equipements du Bénin »	Projet d'Augmentation de l'Accès à l'Electricité (P2AE)	Demande que la gratuité préconisée pour la mise à disposition des dossiers types en République du Bénin soit respectée	
----	-------------	--	---	--	--

